



Problème de remboursement de tva

Par **Allie**, le **19/05/2009** à **22:38**

Bonjour,

je me suis déclarée en profession libérale en aout, je fais partie d'un bureau de traducteurs et tous encaissent la TVA, j'ai donc suivi.

Or, je n'ai toujours rien reçu pour reverser cette TVA.

De plus, hier, un conseiller des impôts m'a dit qu'en choisissant le statut de "revenus non commerciaux professionnels", "revenus imposables" j'étais assujettie de TVA et que je ne devais pas la faire apparaître.

Que faire de cette TVA que j'ai déjà encaissé ? Dois-je la déclarer dans mes revenus aux impôts ?

Et surtout, que faire à l'avenir ? Des factures hors taxes ?

Je remercie grandement la personne qui pourra m'aider parce que je suis perdue et c'est assez urgent.

Allie